

**IMPORTANT**

Aucun document, autre que ceux fournis par le centre d'examen,  
n'est autorisé,

Tous les documents, épreuve et sujet, sont à remettre en fin d'épreuve.

Cette épreuve comporte 3 folios

**C.A.P.**

Spécialité : photographie

Code Spécialité : 5032309

Durée :  
1 hSession  
2002Épreuve : EP1 1<sup>ère</sup> partie prises de vues en studio d'objets simples

N° Sujet : 0242

Coefficient :

Folio  
1 / 3

Pour la conception d'un catalogue d'une marque de prestige, un de vos clients vous demande de réaliser la prise de vue d'un modèle de cravate.

Il vous est demandé de :

Réaliser la prise de vue du modèle présenté, de façon à mettre en valeur l'ensemble, conformément au document fourni (Folio 3 / 3).

La prise de vue doit être réalisée au maximum du format film utilisé. Tous les détails doivent être visibles, la netteté sera faite sur l'ensemble.

Le fond uni blanc.

Il vous est fourni :

- Le modèle de cravate.
- Un fond de format 50 x 65 cm blanc (carton plume 5 mm).

La prise de vue est réalisée

à la chambre photographique équipée selon votre choix, d'un objectif de focale normale ou d'un téléobjectif,

et de deux plans films inversibles couleurs 100 iso,

avec un éclairage électronique (flash) équipé d'une boîte à lumière et d'un réflecteur ton chaud, ton froid.

Le traitement des plans films sera réalisé par un laboratoire extérieur.

Le candidat sélectionnera ensuite son meilleur cliché.

Il sera tenu compte :

- du respect des directives (fidélité au modèle présenté folio 3 / 3)
- de la position des éclairages (ombre portée)
- de la netteté du sujet
- de la justesse de l'exposition

C.A.P.

Spécialité : photographie

Code Spécialité : 5032309

Durée :  
1 h

Session  
2002

Épreuve : EP1 1<sup>ère</sup> partie prises de vues en studio d'objets simples

N° Sujet : 0242

Coefficient :

Folio  
2 / 3

